

Détecteur de Monoxyde de Carbone

Qu'est-ce qu'un Détecteur de Monoxyde de Carbone ?

Il s'agit d'un détecteur avertisseur autonome de monoxyde. Lorsque le capteur détecte du monoxyde de carbone, même en faible quantité, il émet deux alarmes.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une première alarme est audible dans le logement, comme pour un détecteur classique de fumée ou de gaz.

Une deuxième alarme, relayée par le transmetteur de Téléassistance envoie automatiquement une alerte au centre d'écoute pour apporter assistance comme la coordination des services de secours et la transmission des instructions de sécurité auprès du bénéficiaire.

Le détecteur doit être installé, au mur ou au plafond, dans la même pièce que l'appareil à combustion qu'il doit surveiller.

La communication avec le transmetteur de Téléassistance est sans-fil utilisant la fréquence européenne dédiée à l'alarme sociale, 869MHz, permettant une efficacité et une sécurité optimales.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Les bénéficiaires concernés sont ceux qui ont dans leur logement une cheminée à feu ouvert, un chauffage portatif ou encore une chaufferie. En effet, le monoxyde peut s'échapper d'appareils de chauffage et de cuisson mal entretenus ou tout simplement défectueux.

Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique à la fois inodore, insipide et incolore, première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Il est à l'origine d'au moins 1 000 hospitalisations et d'une centaine de décès par an.

Le matériel



- Bouton de test manuel.
- Batterie lithium d'une autonomie de 4 ans.
- Alerte automatique en cas de batterie faible⁽¹⁾.
- Nettoyage facile.

Souscription

Le détecteur de monoxyde de carbone est un complément au dispositif de téléassistance à domicile.

- (1) La maintenance est assurée par VITARIS. Nos installateurs procèdent au changement de la batterie. Lorsque le niveau de batterie est faible, l'émetteur va alerter automatiquement le centre d'écoute.